

obtenir ce crédit, quoi qu'en ait dit le premier ministre cet après-midi. S'il avait demandé un mandat du Gouverneur général pour cette somme, je suis sûr qu'il aurait pu compter sur l'approbation des deux côtés de la Chambre. Mais tel n'était pas son but. Il allait faire disparaître le chômage en relevant le tarif. Que s'est-il produit? Cette politique est maintenant en vigueur depuis huit mois. Des gens grassement payés publient des articles dans le *Montreal Star* dans lesquels on prétend que l'industrie manufacturière s'améliore, et si vous ne lisez pas ce journal on est assez bon de vous adresser une brochure contenant ces articles. Mon honorable ami le premier ministre, cet après-midi, nous a dit en baissant la voix que l'on espérait voir bientôt certaines industries s'établir dans le pays. Je doute, monsieur l'Orateur, de voir s'établir ici d'autres filatures, car je tiens de bonne source que les entrepôts des filatures canadiennes sont assez bien remplis aujourd'hui et elles n'ont aucun marché pour ces produits. J'aimerais à connaître les salaires que l'on paye dans ces filatures.

On nous dit qu'il se produit un chômage saisonnier en hiver. Certainement, mais ce chômage est beaucoup plus général aujourd'hui que dans le passé en dépit du fait que le Gouvernement a dépensé 20 millions ou une partie de cette somme, pour diminuer le chômage. Pendant la dernière lutte électorale, les membres de la droite ont prétendu que le chômage était si grave qu'il était devenu une question nationale et que l'ancien gouvernement manquait à son devoir parce qu'il ne voulait pas admettre ce fait. Le chômage avait atteint de telles proportions, disaient-ils, qu'il était devenu une question nationale et qu'il était du devoir du gouvernement fédéral d'entrer dans cette sphère d'action et de prendre des mesures pour mettre fin à cette calamité. Qu'avons-nous dit, monsieur l'Orateur, concernant le chômage? Nous avons dit que si une province ou une municipalité se trouvait en difficultés nous serions prêts à demander immédiatement un mandat du Gouverneur général. Des honorables membres de la droite avaient déclaré que des gens mouraient de faim dans le pays. Le chef du Gouvernement lui-même nous a dit qu'il avait découvert une mère et son enfant dans cet état; son cœur a saigné à la vue de ce spectacle; il fallait s'occuper d'y porter remède immédiatement. Je veux que la Chambre n'oublie pas ce fait: il allait remédier à la situation immédiatement, car son cœur saignait à la vue de la pauvreté et de la misère qui existaient dans tout le pays. C'était une question nationale qu'il fallait régler immédiatement. Le parti

libéral offrit, si telle était la situation, de se procurer un mandat du Gouverneur général et nous aurions pu obtenir un tel mandat si nous avions conservé le pouvoir et aurions remédié immédiatement à la situation. Mais nous n'avons pas eu l'occasion d'en agir ainsi; le peuple en a jugé autrement. Nous avions préconisé une triple contribution, un tiers par le gouvernement fédéral, un tiers par la municipalité et un tiers par la province. Mais le Gouvernement actuel avait promis qu'il n'y aurait aucun délai. Le chômage était devenu un problème national et des secours devaient être accordés immédiatement. Nous eûmes alors la session spéciale et l'argent fut voté. Ce Gouvernement prit le pouvoir le 7 août dernier et avant d'être en mesure de distribuer des secours on était rendu en novembre. Dans l'intervalle que devinrent cette mère et l'enfant qui étaient dans le dénûment? Que devinrent ces gens qui souffraient de la faim que mon honorable ami avait vus par tout le pays? D'après une déclaration du ministre du Travail (M. Robertson) pendant que le Gouvernement avait alloué une somme de 11 millions de dollars pour venir en aide aux chômeurs, les provinces et les municipalités dépensaient plus de 63 millions; c'est-à-dire, le Gouvernement fédéral contribuait aux dépenses dans une proportion de un à six. C'est dans cette proportion que le Gouvernement actuel a contribué à cette œuvre. C'est sur cette base qu'il a administré les fonds destinés à remédier au chômage.

C'est la vieille tactique du régime conservateur de toujours faire quelque chose pour obérer les provinces et les municipalités. Je déclare bel et bien ici, monsieur l'Orateur, que les municipalités canadiennes se trouvent dans une impasse financière des plus graves. Elles ne peuvent pas résister bien longtemps à ce régime. Je ne puis pas comprendre pour quelle raison, puisque le problème était de portée nationale, nos honorables amis de la droite l'ont éludé avec un aussi grand soin, ni pour quelle raison ils n'ont déboursé qu'un sixième, au lieu du tiers, pour aider les provinces et les municipalités dans une période, disaient-ils, de calamité nationale.

Je reviens au tarif et à la répercussion que peut avoir le régime douanier sur la main-d'œuvre. Je ne parlerai pas de l'effet qu'il a eu sur la main-d'œuvre agricole, parce qu'il n'est plus question de main-d'œuvre aujourd'hui sur la ferme. Mais quel effet a-t-il eu sur la main-d'œuvre dans les fabriques? Je vais citer des statistiques portant sur la saison d'hiver des cinq ou six dernières années, afin que nous puissions apprécier l'effet que la dépense de ces 20 millions de dollars, dépense